Contrat deService entre Éditeurs de Logiciels SARL et Société d'Intégration

Éditeurs de Logiciels SARL info@editeursdelogiciels.fr Date d'émission: 2023-10-10

À l'attention de: Société d'Intégration billing@societedintegration.fr

Tél: +33123456789

Adresse: 100 Rue de la Technologie, Marseille, France 13001

Article 1 : Objet du Contrat

Il est entendu que le présent contrat, identifié comme Contrat No: EL-2023, a pour but de formaliser la relation entre les parties pour la fourniture de différents services. Ces services peuvent être reconnus sous des formats variés, mais tous devront être payés sous la devise Fr, selon les modalités qui suivent.

Service Description	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux de TVA	Montant Total
Développement de Logiciel	2	7000 Fr	14000 Fr	20%	16800 Fr
Support Technique	4	1500 Fr	6000 Fr	20%	7200 Fr
Consultation IT	3	2000 Fr	6000 Fr	20%	7200 Fr

Article 1.1: Détails Financiers

Le montant total des services fournis est de 31200 Fr. Le montant dû devra être réglé dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission, ce qui orienterait le paiement autour du 10 novembre 2023. Cela dit, un retard peut amener à des pénalités et à une révision des termes de service.

Article 2 : Modalités de Paiement

La Société d'Intégration s'engage à effectuer le paiement selon les informations bancaires fournies :

• Banque Populaire

• Compte No: 456789123

Article 2.1: Délais et Conditions

Le paiement de 31200 Fr doit être effectué conformément aux précisions de cet accord, pour éviter des complications administratives et financières. En cas de non-paiement dans les délais, des frais additionnels peuvent être appliqués, et cela pourrait potentiellement influencer la crédibilité entre les parties.

Ajoutons ici que le sérieux dans les transactions d'affaires exprime non seulement la fiabilité commerciale, mais aussi le respect des formalités.

Article 3 : Obligations et Responsabilités

Article 3.1: Obligations Générales

Chaque partie doit respecter les modalités établies dans ce contrat. Éditeurs de Logiciels SARL s'assure que les services fournis répondront aux standards de qualité demandés.

Calculez le Délai de Livraison

Le développement de logiciel débutera après la réception du paiement, et s'étendra sur un délai de 30 jours suivant cette étape. Ainsi, le produit terminé devra être livré approximativement autour du 10 décembre 2023.

Type de Service	Délai Estimé
Développement de Logiciel	30 jours après paiement
Support Technique	selon besoin
Consultation IT	30 jours après demande

Article 3.2: Clause de Confidentialité

Chaque partie s'engage à maintenir la confidentialité des informations qui pourraient être partagées dans le cadre de la prestation de services. Les informations sensibles doivent rester entre les deux parties, respectant ainsi la vie privée et la stratégie des entreprises.

Article 4 : Dispositions Générales

En plus des clauses financières, il est fondamental de considérer des aspects connexes aux activités liées aux services, comme les normes éthiques. La collaboration devra se faire dans un esprit de confiance et de bonne foi.

Article 4.1: Amendements

Tout amendement à ce contrat devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Ceci est crucial pour maintenir une bonne pratique commerciale, et pour garantir que des évolutions imprévues seront gérées de manière appropriée.

Enfin, pour faire preuve de dynamisme, les parties sont encouragées à explorer toutes les possibilités d'amélioration et d'innovation dans le cadre de leur coopération.

Signature:		
Pour Éditeurs de Logiciels SARL		

Pour Société d'Intégration